

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20250205-DEL_2025_01-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/02/2025

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-cinq, le 05 février, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date convocation : 27/01/2025

Secrétaire de séance : Fabienne AGOUX

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Fabienne AGNOUX, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Marie Claude AVELINO, Audrey PAREL Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Jacques GUILLAUMIE-BILLET, Francis GUILLOT.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX, Georges CARAMINOT, Stéphanie MAGNE.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU.

Délibération n° 2025-01

Portant sur la réfection de la voirie programme 2025 Réalisation de l'opération et Plan de Financement

Monsieur Zanetti présente le devis Bureau d'Etudes AMON concernant le programme 2025 de réfection de la voirie communale qui concerne :

VC 06 : Chemin de La Prade

VC 02 : Carrefour rue du château d'eau

VC 02 : Pont du Doustre et Route du Bardot

VC 12 : Impasse du Chacujoux

VC 08 : Rue de la Fontaine du Trait et Bethléem

Le devis estimatif des travaux s'élève à 68 730€ HT

Le devis estimatif des honoraires d'étude s'élève à 3 436.50€ HT

Soit un total de 72 166.50€HT

Et propose le plan de financement suivant :

DETR 2025 : taux 35%	25 258.28€
Conseil départemental 2025 :	24 524.00€
Autofinancement :	22 384.22€

Le Conseil, à l'unanimité, décide :

- D'engager la réalisation de ces travaux selon l'estimation Bureau d'Etudes AMON
- De prévoir au budget communal 2025 les crédits correspondants à l'opération
- De solliciter les aides de l'Etat au titre de la DETR 2025 et du Conseil Départemental au titre du contrat de contractualisation 2025 selon le plan de financement indiqué ci-dessus.
- D'autoriser le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération

Membres : 14

Présents : 10

Représenté(s) : 1

Nombre de votants : 11

Exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le Maire, Gérard BRETTE



La secrétaire de séance, Fabienne AGOUX

